

Motion du 11 octobre 2006 de MM. Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey et Mme Nathalie Fontanet : «Une vision d'ensemble ambitieuse pour la rade de Genève».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 23 avril 2007)

MOTION

Considérant:

- le caractère controversé du projet du Conseil administratif en matière de pavillons de la rade;
- le risque de référendum contre cette proposition (proposition PR-364);
- la tentative inachevée du Conseil administratif d'améliorer l'apparence de ces pavillons;
- le besoin d'une vision d'ensemble de l'aménagement de la rade;
- la complexité de la problématique, qui englobe, notamment, la circulation piétonne et cycliste, le parcage et l'entretien des bateaux, les exploitants des stands, les usagers et hôteliers du pourtour de la rade;
- les prérogatives cantonales en matière d'aménagement en bordure de lac (prérogative du propriétaire),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à poursuivre et intensifier les travaux de la commission multipartite entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et les acteurs concernés, sous la forme, par exemple, d'ateliers citoyen-ne-s, dans l'objectif de définir un cahier des charges et un projet permettant de mettre globalement et durablement en valeur le patrimoine de la rade de Genève.